



Annexe III

DÉCISION DE CLASSEMENT dans la catégorie des meublés de tourisme

Le meublé identifié ci-dessous est classé 2 étoiles pour une capacité de 2 personne(s).

Dénomination commerciale, le cas échéant : L'Ilôt Bornala

Adresse du meublé : 70 Avenue de la Bornala Le Rabelais

Code postal : 06200

Ville : NICE

Identification du loueur :

Nom : DOUZENEL

Prénom : Ilona

Adresse : 12 Rue Biran

Code postal : 33210

Ville : LANGON

Tél. 1 : 06 62 79 15 63

Tél. 2 :

Courriel : ilona.douzenel@gmail.com

Identification du mandataire, le cas échéant :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. 1 :

Tél. 2 :

Courriel :

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à : NICE

Le : 20 février 2025

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant
de l'organisme évaluateur
M. Guillaume LISET

Clévacances Sud Est

4 Cours du Palais
07000 PRIVAS
04 75 64 10 52
info@clevacances-sud-est.com

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. À l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.